



Regard

Regard sur **GRENA**

Votre Bulletin d'informations municipales

ÉDITO

ÊTRE UNE FEMME LIBRE, C'EST PAS SI FACILE !

N° 482 - FÉVRIER 2016

Christiane Taubira est venue à Grenay le vendredi 22 janvier. Elle était encore Garde des Sceaux, ministre de la Justice, même si sa décision de démissionner était déjà prise, la liberté de ses propos ne laissait aucun doute. **Pourquoi revenir à Grenay ?** Un déplacement ministériel n'est pas quelque chose de simple, c'est une grosse machine et manifestement Madame la Ministre avait d'autres urgences à régler ! Sauf que ..., sauf que Christiane Taubira est une femme de conviction et de combats et **elle est venue nous dire à Grenay de continuer le combat des mineurs de 1948.**

En effet, le message de Christiane Taubira était simple, au moment où le gouvernement et son Premier Ministre n'ont cessé de criminaliser l'action syndicale, lorsque les mots ne sont jamais assez durs vis-à-vis des délégués syndicaux parce que deux cadres d'Air France se sont retrouvés en chemises, eux qui donnaient le choix entre baisses des salaires et 3 000 suppressions



retrouvailles entre Christiane Taubira et Norbert Gilmez

d'emplois, lorsque c'est le procureur de la République qui demande de la prison au nom du peuple français parce que deux cadres de Goodyear ont été retenus 30 heures alors qu'ils annonçaient la suppression de 1173 emplois l'année où le PDG touchait 7,8 millions de dollars !

Le message de Christiane Taubira était réellement simple : **« Il est crucial que l'on parle de ces conquêtes sociales, qui, comme souvent, ont été permises par le combat des plus modestes. »** Ce message

nous devons le retenir et le développer. Elle est venue à Grenay pour que la commission Norbert Gilmez ait un président, et elle m'a fait l'honneur de proposer mon nom. Un président légitime pour continuer à revendiquer et à organiser la réhabilitation des mineurs de 1948, lorsque le gouvernement utilisait l'armée pour **décrédibiliser les grévistes qui avaient voté leur grève à plus de 80 %**, pour criminaliser ceux qu'il appelait les meneurs, les mettre en prison, les licencier, les priver de leurs droits et

de leurs maisons. La ministre est venue nous dire : **battez-vous, battez-vous pour vos droits, battez-vous pour vos emplois, battez-vous pour votre dignité !**

Je suis persuadé que M. Jean-Jacques Urvoas, malgré ses différences ou peut-être à cause d'elles, aura la volonté de poursuivre l'action de la ministre qu'il remplace afin que les mineurs de 1948 soient complètement indemnisés et que leur histoire soit expliquée et mise à l'honneur.

Si Christiane Taubira a hâte sa venue à Grenay c'est parce qu'elle devait démissionner, il lui était inconcevable de rester dans un gouvernement qui prétend maintenir l'état d'urgence et surtout comme le montre le livre qu'elle publie ce jour, *Murmures à la Jeunesse*, elle est contre la déchéance de la nationalité et pour des raisons proches de celles que j'ai développées lors des vœux le dimanche 10 janvier.

(suite page 2)

La déchéance de nationalité ne peut pas être une sanction judiciaire ou administrative. Les terroristes ou toutes les personnes concernées, il semblerait que le gouvernement soit prêt à élargir les motifs, ne posent pas leurs actions en terme d'appartenance ou non à la nation française. Ils considèrent déjà ne plus ou ne pas en faire partie. Leur retirer une nationalité détestée ne peut que les renforcer dans leurs convictions.

Si la déchéance de nationalité n'a pas d'effet sur les personnes à qui elle doit s'appliquer pourquoi vouloir à tout prix l'adopter ? Pourquoi vouloir la mettre dans la loi et non plus dans la Constitution puisque tout le monde a compris qu'elle n'est pas constitutionnelle. L'article 2 ne peut pas dire le contraire de l'article 1 : « Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances » !

La déchéance de la

nationalité accrédite l'idée que tous les Français ne sont pas égaux, que certains Français ne sont pas de vrais Français, qu'ils sont Français uniquement par tolérance ou par accident mais qu'ils ne sont pas définitivement Français. Elle réintroduit l'idée inventée par la 4^{ème} République qu'il y a des Français musulmans, qui ne peuvent pas être de vrais Français puisque Musulmans.

Car ne faisons pas les faux naïfs, tout le monde a bien compris que cette loi n'est pas à destination de tous les bi-nationaux. Évidemment, les franco-belges, les franco-italiens, les franco-espagnols, les franco-portugais ou les franco-polonais ne sont pas concernés. Cette loi s'adresse uniquement aux franco-musulmans comme si l'Islam était une nationalité et non une religion.

Alors, Madame la Ministre, merci pour toutes vos actions, merci pour la loi sur le mariage pour tous, merci pour votre verbe, merci votre parler

et votre franc-parler, merci pour votre souci de la justice et de la justice sociale en particulier, merci pour la réhabilitation des mineurs de 1948, merci pour Norbert Gilmez et ses camarades et surtout Madame la Ministre, merci pour votre démission !

Enfin, madame la Ministre, merci pour ces quelques paroles de Jean Ferrat que vous nous avez si bien chantées un soir de novembre à la mairie, sous l'œil bienveillant de Jean Jaurès : « *Celle qui ne possède en or que ses nuits blanches, pour la lutte obstinée de ce temps quotidien, du journal que l'on vend le matin d'un dimanche, à l'affiche qu'on colle au mur du lendemain. Ma France. Qu'elle monte des mines descend des collines, celle qui chante en moi la belle la rebelle, elle tient l'avenir, serré dans ses mains fines, celle de trente-six à soixante-huit chandelles. Ma France* ».

Le maire,
Christian Champiré
lundi 1^{er} février

PASS PERMIS : BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE

La ville et la Mission locale proposent à quelques jeunes Grenay-sien(ne)s de 18 à 25 ans inscrit-e-s à la Mission locale de financer une partie de leur permis de conduire. En contrepartie, ils ou elles sont tenu-e-s d'offrir 40h de leur temps à une association locale partenaire du projet. Ils ou elles devront trouver une association qui acceptera de les accueillir et pour laquelle ils ou elles apporteront une part active.

Le ou la candidat-e devra s'engager à verser 10% du montant de son permis au début de l'action, suivre les cours du code de la route et les leçons de conduite. Il ou elle sera tenu-e d'engager son action bénévole dans les deux mois suivant la signature du contrat, répondre aux invitations de son référent et garder un contact régulier avec lui. L'admission suppose de ne pas avoir déjà été titulaire du permis de conduire, d'avoir une motivation professionnelle qui rend nécessaire l'obtention du permis, d'être régulier dans ses rendez-vous avec son conseiller Mission locale et d'avoir des ressources peu élevées. Rens. au 03 21 44 55 99.

CULTURE UN SPECTACLE OFFERT POUR LA JOURNÉE DE LA FEMME

Comme chaque année, la municipalité sera au rendez-vous de la Journée internationale des droits des femmes. Cet événement sera l'occasion, une fois encore, d'offrir notamment un spectacle aux habitantes de notre commune.

A l'espace culturel Ronny-Coutteure, elles pourront découvrir du théâtre musical avec « 14/19, la mémoire nous joue des tours » par la compagnie Jolie Môme.

C'est le centenaire, on commémore... Il s'est écrit et dit beaucoup de choses sur 14/18 mais... l'internationalisme, idée merveilleuse, porteuse d'émancipation et de paix, qui anime des millions d'hommes en ce début de 20^{ème} siècle... est terriblement absente des commémorations officielles.

La Compagnie Jolie Môme a donc créé sa propre pièce. Fruit de la création collective, d'authentiques personnalités de l'époque y font la rencontre de personnages parfaitement fictifs. Le spectacle nous fait suivre des lycéens, des artistes, des financiers, des soldats, des syndicalistes, des chefs d'Etat, des ouvriers et surtout de nombreuses femmes... Durée : 1h45.

Mardi 8 mars à 14h30. Inscriptions pour les habitantes jusqu'au vendredi 26 février. La billetterie sera ouverte à tous dès le mardi 1^{er} mars. Tarifs : 6€ (plein), 3€ (réduit), 4 et 2€ (abonnement). Rens. au 03 21 45 69 50.

un spectacle autour de la Grande Guerre



DORTRAIT

ROBERT GOFFIN, AU CŒUR DES ONDES

Radioamateur, cela fait longtemps que Robert consacre beaucoup de temps à sa passion. Votre journal l'a rencontré afin qu'il puisse nous faire découvrir un peu le monde des ondes.

Comment a débuté cette passion ?

« J'ai commencé comme cibiste, mais on en fait vite le tour. Je suis devenu ensuite radioamateur écouteur puis vraiment radioamateur. Pour obtenir ma licence au centre radio maritime de Boulogne-sur-Mer, j'ai étudié l'électronique, l'électricité, le morse et les réglementations qui sont très strictes. »

Qu'est-ce que cela vous apporte ?

« Du plaisir. Celui d'échanger avec les gens du monde entier.



de son bureau, Robert est capable de contacter le monde entier

C'est un challenge de contacter tous les pays du monde, même les plus petites contrées, de réussir l'impossible. En 2013, j'ai remporté mon plus beau trophée. L'objectif était de contacter le plus de personnes et le plus loin possible dans un milieu naturel avec du maté-

riel de base. J'ai terminé 6^{ème} international et 3^{ème} Français. »

A quoi peut servir le radioamateurisme ?

« En cas de catastrophes naturelles, les radioamateurs peuvent être réquisitionnés par l'Etat. On peut contribuer à sauver des vies. On ne

s'imaginer pas à quel point nous serions isolés, dans l'incapacité de communiquer. Cette activité, c'est aussi la possibilité de faire connaître notre patrimoine au travers de cartes. Je fais des montages photos. Je précise mon indicatif et j'envoie mes cartes à Tours au réseau des émetteurs français qui les renvoie dans les différents pays du monde. »

Avez-vous des projets ?

« En tant que radioamateur, j'ai fait le tour. Ce que j'aimerais, c'est faire partager ma passion. Mon vœu serait de créer un club. En attendant, j'ai le monde dans mon fauteuil, ça me fait rêver... »

A découvrir son site sur qrz.com puis entrer son indicatif F5 RHD. Pour le contacter r.goffin@hotmail.fr

COLLÈGE

SECTION FUTSAL ET ARBITRAGE, L'EXCELLENCE AU SEIN DE L'ÉTABLISSEMENT

Créée il y a quelques années, la section sportive scolaire futsal et arbitrage ne cesse de s'étoffer et de multiplier les bons résultats. Pour preuve, en mars, les minimes participeront à la finale académique. Votre journal revient sur cette section qui fait la fierté du collège.

Animée par Vincent Guillain et Guillaume Lièvre, professeurs d'Education Physique et Sportive ainsi que Jacky Subocz, arbitre de niveau international, la section rassemble une quarantaine d'élèves de deux groupes, la moitié de 6^{ème} et 5^{ème}, l'autre de 4^{ème} et 3^{ème}.

Contribuant au développement de la pratique sportive favorisant l'épanouissement de l'élève, elle est très stricte envers les élèves qui intègrent le groupe. Ces derniers doivent

être respectueux et montrer un réel investissement également pour les autres matières afin de continuer le futsal. Le résultat : jamais d'absents sans raison valable et 100% de réussite au brevet.

Consacrant quatre heures de pratique par semaine dans leur emploi du temps, les collégiens bénéficient d'une formation théorique toute l'année. En décembre, ils ont pris part à une formation départementale des jeunes officiels dans le cadre des activités de l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire).

Afin de contribuer à donner le meilleur aux jeunes footballeurs, des conventions ont été signées avec des organisations sportives de Béthune et Douai qui rassemblent des joueurs de très haut niveau.

Dans la continuité de cette



Le futsal accueille également les filles

pratique sportive, le lycée Henri-Darras de Liévin a ouvert une section en faveur de la pratique de cette discipline. Deux anciens élèves du collège l'ont intégrée en septembre.

Depuis 2015, la section fait partie du Pôle d'Excellence de Football Amateur (PEFA). Deuxième créé en France, officialisé par le rectorat, ce

Pôle regroupe un ensemble de structures sportives du secteur qui contribue notamment au développement du futsal.

En mars, les minimes tenteront de remporter la finale académique. Cette victoire les amènerait aux épreuves inter-académiques et peut-être au championnat de France. On croise les doigts pour eux...

FAITES CONNAÎTRE VOS PASSIONS OU VOS TALENTS

Dans le cadre de l'opération « Nos habitants sont formidables », des commerçants ont été mis à l'honneur au travers d'une exposition. L'occasion pour les coiffeurs Pascale Trédez et Olivier Georges de faire découvrir leur métier. Le pâtissier Eric Bayard a lui-même pu mettre en avant ses talents lors d'un atelier aux côtés d'habitantes. Cette opération sera présentée

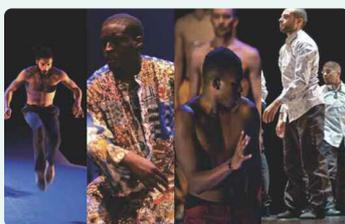
chaque trimestre et sera l'occasion de vous mettre en valeur au travers d'une passion, d'un talent... Si vous voulez prendre part à cette action, n'hésitez pas à contacter Gwendoline Mercier.

A noter aussi sur vos agendas, la prochaine représentation théâtrale gratuite de « Camarade Grenay » le jeudi 11 février dès 18h30. Rens. et réservation au **03 66 54 00 54**.

atelier pâtisserie avec Eric Bayard



DE RONNY



dès 6 ans

danse
CRIIIC

création 2016

cie Zahrbat (cie associée)
mercredi 24 février à 15h

Tarifs : plein 6€ - réduit 3€
abonnement : 4 et 2€



dès 14 ans

théâtre documentaire
JE NE VOIS QUE LA RAGE DE CEUX
QUI N'ONT PLUS RIEN

cie viesavies

vendredi 26 février à 19h

Tarifs : plein 6€ - réduit 3€
abonnement : 4 et 2€

flashcodez-nous !



Rens. et réservations
indispensables
au **03 21 45 69 50**



VOTRE AGENDA



REPAS-DANSANTS - organisé par le club Carin le dimanche 11 février à la salle des Fêtes - ouverture des portes à 11h30 - 30€ (adultes), 15€ (enfants de moins de 12 ans) - rens. et inscriptions au club le jeudi ou aux **03 21 44 13 65** ou **03 21 29 13 14** • organisé par la section Julien-Hapiot du parti communiste le dimanche 6 mars dès 12h à la salle des Fêtes - menu : cassolette St Jacques, trou normand, confit de canard et légumes, salade, fromages, dessert - tarif : 20€ - traiteur : Denis Duriez - réservation au **03 21 29 79 93** ou **03 21 72 03 82** ou **06 74 05 09 99**.

VOS INFOS DIVERSES

COLONIES DE VACANCES - réservés aux enfants de 6 à 11 ans dont les parents sont éligibles aux tickets colo, des séjours et des ateliers préparatoires sont proposés dans le cadre de colonies de vacances avec l'association Temps Libre Vacances cet été. Une participation financière des familles est demandée. Places limitées. Inscriptions au CCAS au **03 21 29 09 95**.

FORMATIONS - des ateliers auront lieu à l'Espace Public Numérique de la Médiathèque-Estaminet : • initiation à l'informatique (gratuit) le jeudi 25 février de 9h15 à 11h15 et de 14h15 à 16h15 ainsi que le vendredi 26 février 9h15 à 11h15 - niveau : débutant • initiation à internet le jeudi 3 mars de 9h15 à 11h15 et de 14h15 à 16h15 - 4€ - tous niveaux • initiation à la messagerie électronique le vendredi 4 mars de 9h15 à 11h15 et de 14h15 à 16h15 - 4€ - tous niveaux - Inscriptions et rens. au **03 66 54 00 54**.

INSCRIPTIONS DANS LES ÉCOLES

Avant toute inscription de votre ou vos enfant-s à l'école, il vous est demandé de passer à la Médiathèque-Estaminet afin d'en faire la demande. Il vous sera ensuite possible de vous rendre :

- école Morieux, lundi et vendredi matin dès le 22 février,
- école Prin, lundi de préférence dès le 22 février,
- école Prévert, mardi dès le 23 février.

Les demandes de dérogation seront traitées fin avril pour une réponse en mai.

bouclage du prochain Regard le vendredi 12 février